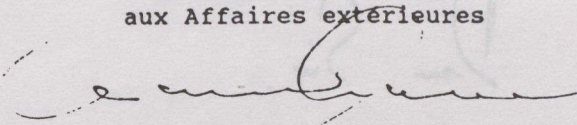


l'honneur de proposer que la présente Lettre, qui fait foi en anglais et en français, et votre Lettre en réponse, constituent entre nos gouvernements respectifs un Accord qui prendra effet le jour de votre réponse et restera en vigueur jusqu'au 19 août 2006.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

par



Marcel Masse
Ministre de la Défense
nationale